

Communiqué de presse

Internet : inauguration du dispositif NRA-ZO à Mareuil-sur-Cher

Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher, député, et Patrice Martin-Lalande, vice-président en charge des technologies de l'information, inaugurent le dispositif appelé « nœuds de raccordement des abonnés aux zones d'ombre » (NRA-ZO), vendredi 3 juillet 2009. La mise en place de la technologie NRA-ZO à Mareuil-sur-Cher permet à 548 foyers de bénéficier d'un Internet haut débit. « *Mettre en place l'Internet haut débit sur tout le territoire département, c'est répondre à un réel enjeu d'aménagement du territoire, à la fois en termes de service à la population et d'accroissement de la compétitivité des entreprises.* »

Maurice Leroy, président du conseil général

Vers le 100 % Internet haut débit

En deux ans, grâce à la convention *Département innovant*, France Telecom a équipé tous les centraux téléphoniques de « nœuds de raccordement des abonnés » (NRA), un matériel qui multiplie le débit du flux Internet dans des zones éloignées. En 2006, avec six mois d'avance, tout était bouclé et 98,8 % des Loir-et-Chériens étaient éligibles à l'Internet haut débit. Mais la technologie ADSL est soumise à une contrainte physique : au-delà de 7 km du central téléphonique, le signal est trop faible. Et 1,2 % de la population n'avait toujours pas accès à cette technologie. C'est pourquoi le conseil général prend en charge, pour 1,6 M €, l'installation de « nœuds de raccordement d'abonnés » spécifiques dans 15 sites particulièrement isolés. Cette technologie est une solution pour la plupart des secteurs non encore desservis par le haut débit. 10 sites fonctionnent déjà en NRA-ZO (Boursay, Le Plessis-Dorin, Saint-Martin-des-Bois-Les Hayes, La Chapelle Enchérie, Fontaine-les-Coteaux, Prénouvellon, Binas, Beauvilliers, Châteauvieux, Mareuil).

Des réponses pour tous

Après le déploiement de la technologie NRA-ZO, il restera 1 150 lignes téléphoniques non encore éligibles à l'Internet haut débit. Pour répondre aux besoins de ces foyers, le conseil général met en œuvre, d'ici à la fin de l'année, des solutions alternatives du type satellite, ou encore la boucle locale radio (BLR). Le Département financera l'installation satellite individuelle à hauteur de 400 euros.

→ **À Mareuil**, après l'installation des NRA-ZO, il restera 5 lignes non éligibles à l'Internet haut débit. Pour les foyers dans cette situation, le conseil général met en place un numéro de renseignement :

Tel : 02 54 58 47 30

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr